

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 AVRIL 2014

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--------------------------------------|-------------|---|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 33 | 33 | 33 |

N° 14-DCM-DGS-060

L'AN DEUX MILLE QUATORZE & LE VINGT-CINQ AVRIL à quatorze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 avril 2014

OBJET DE LA DELIBERATION: MODIFICATION DES STATUTS DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND
Josiane SICCARDI – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL –
Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT –
Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Viviane TIAR – Agnès BIASUTTO – Denis CHAMBI
Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Gaëlle REBEC – Céline PRATI-AIGUIER – Magali
VINCENT – Dominique ROLLAND – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Bernard
PEZERY – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Pierre-Laurent CHABLE

POUVOIRS : M. RIQUELME à M. CHAMBI – M. CAMPENS à Mme RIALLAND –
Mme LE MOIGNE à M. GARNIER – Mme VACCA à M. PEZERY – M. FIORE à Mme DELI

SECRETARE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====

M. Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :

Par délibération du 8 novembre 2013, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a approuvé la modification de ses statuts : article 4 – Modification du siège social.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités adhérentes doivent délibérer sur cette modification.

Il vous est donc proposé de vous prononcer sur la modification de l'article 4 des statuts concernant le siège de la Communauté d'Agglomération comme suit :

La Communauté d'Agglomération a son siège au :
107 boulevard Henri Fabre – CS 30536 – 83041 TOULON CEDEX 9
Il pourra être fixé à tout autre endroit par modification statutaire.

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer sur l'exposé qui précède et :

- **Accepter la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**
- **Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir pour mettre en œuvre cette décision.**

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20140425-14-DCM-DGS-060
-DE
Date de télétransmission : 15/05/2014
Date de réception préfecture : 15/05/2014

AFFICHÉ le 15/5/14